THÉRÈSE HARGOT, EVARS, LE CONSENTEMENT, ET LA VIGILANCE…

Tous les établissements, publics et privés sous contrat, doivent mettre en place l'EVARS pour tou.tes les élèves ; le collège-lycée Saint-Paul à Angoulême y compris.

Cette mise en œuvre a donc fait l'objet d'une réunion d'équipe ainsi que les programmes le prévoient. Elle a eu lieu mi-octobre afin de planifier les interventions, thèmes et supports retenus. Or la directrice a annoncé unilatéralement deux choses :

- les élèves de 1ère devront assister obligatoirement à une conférence sur le consentement (notion au programme de l'EVARS) par une intervenante extérieure : Thérèse Hargot
- cette conférence, organisée par la maison diocésaine et l'Association des Familles Chrétiennes, se fera sur temps de cours.

Du fait des nombreuses controverses suscitées par T. Hargot, une partie des enseignant·es s'y est immédiatement opposée. L'EVARS est un programme à part entière et, si on recourt à des associations extérieures, elles doivent être reconnues et agréées au niveau national et/ou académique et choisies par l'équipe enseignante.

La CGT est donc intervenue pour demander l'annulation de cette intervention, notamment via le CSE, mais sans résultat. La CGT a ensuite saisi le Recteur et obtenu une réponse. On ne peut que regretter la frilosité de l'administration. Les collègues de SVT présent·es ont néanmoins été sollicité·es par leur inspectrice afin de donner un retour sur cette intervention et sur son contenu.

L'intervention s'est donc tenue. Sur 1h30, 45 min ont été consacrées au « consentement », thème prévu. Pas de dérapage sur le sujet mais des non-dits. Par exemple, entre 2 adolescent·es, la seule relation présentée est celle entre un garçon et une fille, aucune mention des violences intra familiales.

Dans une seconde partie, elle a demandé aux élèves d'écrire des questions et s'est engagée à y répondre : elle est «là pour eux» et ils ont « de la chance d'avoir une telle séance ». De fait, après avoir lu une première question et y avoir consacré 2 minutes, elle a répondu à la suivante en ne développant que son thème de prédilection : la pornographie.

Elle termine alors en admettant qu'elle n'a pu répondre à toutes les questions mais... ajoute être sur Instagram, avoir des vidéos et répondre aux questions sur les réseaux sociaux, : il ne faut pas hésiter à lui écrire. On comprend mieux l'objectif : la conférence permet de capter une audience et d'élargir son influence.

A la sortie, certain·es collègues présent·es ont eu l'impression d'avoir à faire non pas à une conférencière mais plutôt à une influenceuse.

Au final, l'action syndicale a au moins permis de recadrer la situation et d'appeler à la vigilance. Car, au-delà des idées conservatrices plus ou moins efficacement promues auprès des jeunes, il s'agit clairement d'un petit business que l'influenceuse ne souhaite surtout pas voir disparaître… La meilleure preuve : la virulence de ses propos sur Instagram après l'intervention de la CGT : Thérèse Hargot y affirme être passée en "mode scorpion".

Malgré cela, à chaque fois qu'il le faudra, la CGT continuera de s'opposer aux idées rétrogrades et à cell. eux qui en font commerce.

■ Alexandre Robuchon,
Académie de Poitiers

NOTRE DOSSIER SUR L'EXTRÊME DROITE

Qui est Thérèse Hargot ?

Elle se présente comme philosophe, sexologue, thérapeute et se définit « sans étiquette » ou « esprit libre ». Pour autant la presse est unanime pour qualifier de conservatrice cette proche de La Manif pour Tous. Ses positions sur des sujets comme la contraception (pro «méthodes naturelles»), l'IVG ou le rôle de la femme sont controversées. En 2020, elle était considérée comme « un des nouveaux visages du conservatisme » par le Figaro Magazine. En 2024, elle fait polémique dans un vidéo avec le Youtubeur Tibo InShape : bien qu'elle le démente, ses propos reviennent à prôner la culture du viol (cf #NousToutes)…

Enfin, elle anime un podcast « SèmeLovecare » financé via le Fonds du Bien Commun de... Pierre Edouard Stérin.